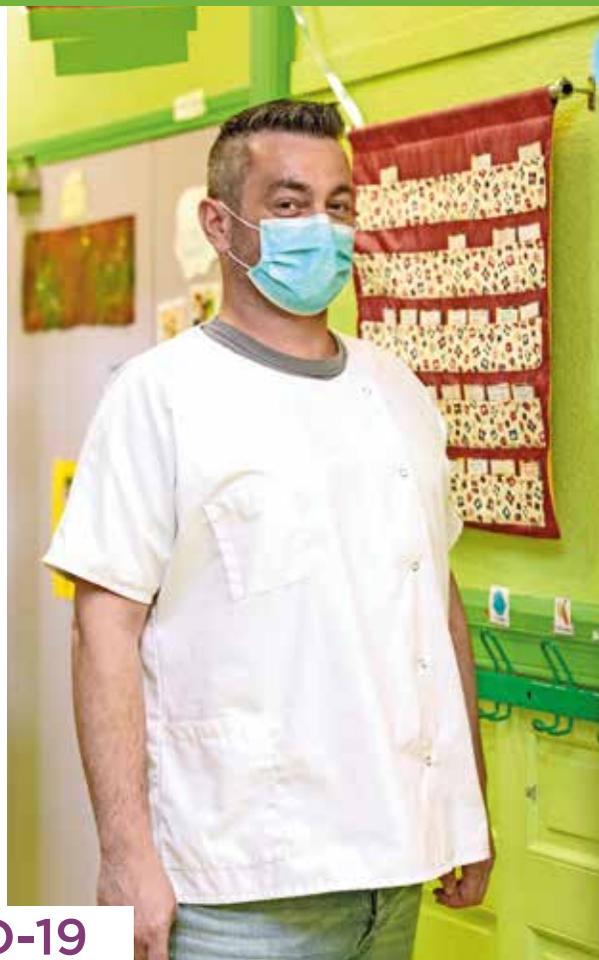


MONTPELLIER

NOTRE VILLE

N°455
JUN
2020



MERCI !

**TOUS UNIS
CONTRE LE COVID-19**



montpellier.fr

M
Montpellier



Envoyez vos photos de Montpellier accompagnées d'une légende à :

mnv@ville-montpellier.fr

Les photos doivent être de bonne qualité (300 dpi, en A4 format paysage) et libres de droits. La rédaction se réserve le droit de les publier.

Directeur de la publication :
Philippe Saurel, maire de Montpellier
Directrice de la communication :
Mélanie Leirens
Chef du service information/magazines :
Jérôme Carrière
Rédacteur en chef : Florent Bayet
Journalistes : Jérôme Carrière, Françoise Dalibon, Stéphanie Iannone, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly, Laurence Pitiot, Xavier de Raulin
Crédit photo de « une » : Christophe Ruiz
Direction de la communication :
Mairie de Montpellier,
1 place Georges Frêche
34267 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00
Direction artistique & mise en page :
 scoop communication - 11673-MEP
Tél. 02 38 63 90 00
Impression : Chirripo - Tél. 04 67 07 27 70
Distribution : La Poste
Dépôt légal à l'impression.
Montpellier, Notre ville est transcrit en braille. Il est diffusé à la Fédération des aveugles et amblyopes de France - Languedoc-Roussillon.

Le journal municipal est consultable sur le site Internet de la Ville.

Montpellier confinée et filmée par drone

La Ville de Montpellier a profité du déconfinement pour réaliser un clip de plus de 2 minutes de Montpellier vue d'en haut, comme on ne l'a jamais vue, avec des images somptueuses et bluffantes, réalisées par trois jeunes pilotes de drones. Côté prises de vue et montage, le résultat est à couper le souffle. Outre le survol des sites emblématiques, les images de drones FPV ont été mixées avec des temps forts comme le FISE, les Estivales ou la coupe du Monde 2018 de football depuis le parvis de l'Hôtel de Ville : ça déchire ! Un clip à découvrir sur YouTube en tapant Montpellier drone FPV.

SOMMAIRE

L'ACTU

- 4. Sur le vif : 2 500 kits d'hygiène pour les plus fragiles
- 4. Sur le vif : Santé, la recherche montpelliéraine se distingue
- 6. ZAP'ACTU : Déchèteries, accès sur rendez-vous
- 7. Zap'actu : 5 tonnes de farine distribuées

ACTION PUBLIQUE

8. DOSSIER : Un retour en douceur avec les précautions en vigueur

- 20. La ville avance : Champions au grand cœur
- 21. La ville avance : Les enfants des soignants sur les bancs de l'école

VISION DE VIE

- 22. GESTES BARRIÈRES : La Ville vous rappelle les consignes
- 23. Tribunes politiques



“

Je remercie tous les habitants de la Ville. Ils ont su faire preuve de responsabilité et de sérieux dans l'application stricte des consignes données, malgré les contraintes de tous ordres.



© Mario Sinistaj

Continuer à protéger les Montpelliérains

Nous venons de vivre une période sans précédent dans notre histoire, marquée par huit semaines de confinement pour lutter contre le Covid-19. Je remercie tous les habitants de la Ville. Ils ont su faire preuve de responsabilité et de sérieux dans l'application stricte des consignes données, malgré les contraintes de tous ordres. Cette attitude collective remarquable a permis de sauver des vies et une meilleure prise en charge des malades. Je remercie l'ensemble des agents du service public, le personnel soignant et tous les corps de métier qui ont été mobilisés sur le terrain.

Pour autant, il convient encore aujourd'hui de faire preuve de la plus grande prudence, au sujet du virus et de nos comportements. Le Covid-19 est toujours là. Au moment où nous nous réapproprions les espaces extérieurs, nous devons redoubler de vigilance dans les lieux publics. Ils demeurent des foyers potentiels de l'épidémie. Porter un masque et maintenir une distanciation physique sont de nouvelles habitudes à respecter dans notre quotidien. Elles ne sont pas faciles. Surtout à l'heure où le désir naturel de chacun est de renouer du lien et d'aller vers l'autre. Mais elles sont indispensables.

Aujourd'hui, nous devons réussir ce déconfinement dans la durée. Durant cette crise sanitaire, la Ville et la Métropole ont lancé localement la production de visières pour protéger les personnels les plus exposés puis ont passé commande d'un million de masques afin de protéger les habitants. Chaque Montpelliérain a été équipé de deux exemplaires gratuits et réutilisables. Soutenir et accompagner ont été les deux maîtres-mots de l'action de la Ville et de la Métropole en direction de tous les publics durant cette crise sanitaire. Ils le resteront pour les mois à venir.

Philippe Saurel,
maire de la Ville de Montpellier,
président de Montpellier Méditerranée Métropole

2 500 kits d'hygiène pour les plus fragiles

Début mai, près de 2 500 kits d'hygiène ont été confectionnés par des agents municipaux. Ils sont composés de gels lavants pour le corps et les cheveux, de savons, d'une brosse à dents, d'un dentifrice et de protections hygiéniques pour les femmes. Ces kits ont été distribués à différentes associations en contact avec les plus démunis par Annie Yague, adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale et vice-présidente du CCAS. 1 800 d'entre eux ont notamment rejoint la plateforme d'aide alimentaire, pilotée par le Secours populaire de l'Hérault et d'autres structures locales (*photo*), qui en assurera la distribution.



© DR



Santé : la recherche montpelliéraine se distingue

Le 30 avril, Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont visité les locaux du laboratoire montpelliérain de Sys2Diag. Ils étaient accompagnés par Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault et Sophie Béjean, rectrice de l'Académie de Montpellier. Sys2Diag, entreprise spécialisée dans le diagnostic médical, à l'origine de la création d'un test rapide de dépistage salivaire du Covid-19, en partenariat avec le CNRS, la société SkillCell et le CHU de Montpellier, actuellement en cours d'étude clinique.

1 800

commandes ont été enregistrées, après un mois de fonctionnement, dans les drive fermiers mis en place

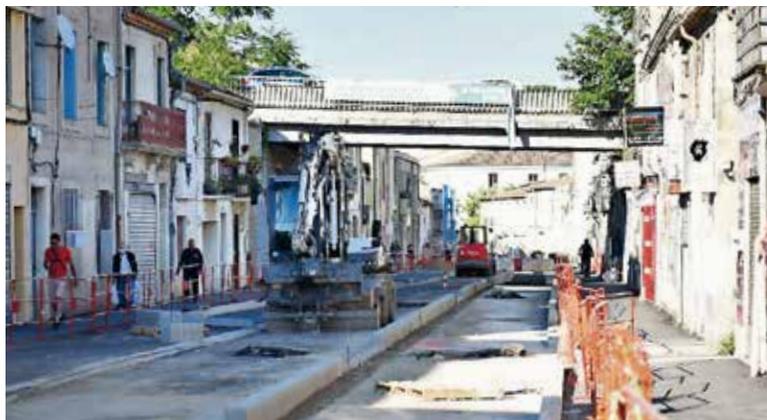
à Montpellier par INPACT34, en partenariat avec la Ville et la Métropole de Montpellier, pour un total de 65 000 euros de chiffres d'affaires et la participation de 28 producteurs et 14 artisans. À Montpellier, trois points de dépôts étaient proposés à Ovalie le mercredi, la Halle Tropisme le jeudi et René Bougnol le vendredi. Un soutien important, pendant cette période de crise sanitaire, afin d'offrir de nouveaux débouchés aux producteurs après la fermeture obligatoire des marchés. La Chambre d'Agriculture de l'Hérault a également ouvert un drive fermier sur le parking du domaine d'O le mardi, et dans trois autres communes de la Métropole.

solalim.civam-occitanie.fr



Le réaménagement du Faubourg Figuerolles avance

Les travaux de réaménagement de la rue du Faubourg Figuerolles ont redémarré il y a quelques semaines. Ils se sont achevés début juin sur la portion comprise entre la rue Claret et la rue Bouschet de Bernard. La rénovation de cet axe, auparavant dédié principalement à l'automobile, améliore le cadre de vie des habitants : réfection complète de la chaussée, élargissement des trottoirs, mise en place de zones de rencontre... Autant d'aménagements décidés lors de trois réunions de concertation avec les riverains. À noter, qu'une piste cyclable a été ajoutée au projet à la demande de la population. Ce chantier se déroule dans le cadre du Plan d'Actions Quartier Figuerolles, dans lequel 6 millions d'euros ont été investis.



© L.Séverac

Le tramway oui, mais masqué !



© Christophe Ruiz

À Montpellier, même le tramway porte un masque ! Une manière de rappeler à tous les usagers que le port du masque est obligatoire dans les transports en commun, en complément d'une série de mesures sanitaires mises en place par la Ville et la Métropole de Montpellier sur le réseau TaM (voir p.19). Un geste de civisme pour se prémunir de toute contamination et pour éviter de transmettre le virus à d'autres personnes. Comme sur l'espace public ou dans les commerces, la distanciation physique est aussi de mise dans le bus et le tramway, qui voient leur offre revenir progressivement à la normale au fil des semaines.

Les composteurs de quartier de nouveau accessibles

Les 12 composteurs de quartiers situés à Montpellier sont de nouveau opérationnels depuis le 26 mai, comme ici à proximité du site de compostage installé sur le mail Alain-Bashung en présence de Valérie Barthas-Orsal, adjointe au maire et vice-présidente déléguée à la prévention et valorisation des déchets, à la propreté de l'espace public. La réouverture des composteurs était très attendue par les habitants. Pour protéger les utilisateurs, un dispositif permettant de respecter les gestes barrière a été mis en place avec de nouvelles consignes : déposer les biodéchets d'origine végétale coupés en morceaux dans le bac d'apport, et les essuie-tout et les mouchoirs en papier sont proscrits. Ne pas ajouter les broyats soi-même, car un opérateur muni d'équipements de protection s'en chargera.



© Christophe Ruiz



© TaM

Ligne 5 : les travaux ont repris

Les travaux de construction de la ligne 5 de tramway ont repris dès le 4 mai sur le secteur nord (Pezet / Mende / Dunant) et le 11 mai, pour la mise à sens unique de la rue de l'Hortus. Ils se prolongeront jusqu'au 31 juillet inclus. Un chantier de 450 millions d'euros qui permettra de desservir notamment les quartiers populaires de la ville et de transporter 60 000 voyageurs au quotidien.

Face à la reprise de ces aménagements, le réseau de bus TaM s'adapte avec quelques modifications d'itinéraires à la clé :

- **sur les lignes 23 et 26**, les arrêts Plan des 4 seigneurs et Hortus ne sont pas desservis en direction de Prades-le-Lez (23) et de Montferrier-sur-Lez (26). Les voyageurs doivent se reporter sur l'arrêt Pic Saint-Loup ou à l'arrêt provisoire situé Route de Mende.
- **l'itinéraire de la Navette A est modifié** : les arrêts École d'Architecture, Maurice-Chauvet, Pic-Saint-Loup, Plan des 4 Seigneurs et Hortus ne sont pas desservis. Les usagers sont invités à se reporter sur les arrêts Paul-Parguel, Lycée Frédéric-Bazille et aux deux arrêts provisoires installés Route de Mende.

Déchèteries : accès sur rendez-vous

L'ensemble des établissements du territoire ont rouvert leurs portes au public le 11 mai dernier. Mais, avant de se rendre sur place, les usagers ont une démarche préalable à effectuer sur internet quels que soient les types de déchets à évacuer.

Durant la crise sanitaire, la collecte des déchets ménagers a été maintenue sur l'ensemble du territoire moyennant des dispositifs adaptés pour garantir la sécurité des agents. Les déchets encombrants ont également été ramassés en porte-à-porte, comme cela se fait tout au long de l'année. Si les déchèteries ont été fermées, c'est parce que la filière d'évacuation et de valorisation des déchets étaient à l'arrêt et que le dépôt en déchèterie n'était pas considéré comme un motif essentiel en période de confinement.

Pour autant, deux établissements avaient rouvert à Montpellier, dès le 22 avril, car certains travaux de taille et de sécurité ne pouvaient pas attendre durablement (voir ci-contre). Ils ont accueilli les seuls déchets végétaux des particuliers et des artisans après la prise d'un rendez-vous par téléphone. Depuis le 11 mai, les déchèteries ont repris leur activité sur l'ensemble du territoire, pour répondre aux besoins des habitants, à l'exception d'une d'entre elles à Montpellier.

Celle du quartier Hôpitaux-Facultés qui est actuellement en travaux.

Si la réouverture des déchèteries s'est faite aux plages horaires habituelles, le principe de la prise d'un rendez-vous préalable et le filtrage à l'entrée des établissements ont été maintenus (voir ci-dessous). Ces mesures étant nécessaires pour la sécurité sanitaire des habitants et des salariés de l'entreprise. Les usagers peuvent désormais déposer tous les types de déchets admis en temps normal.

Une procédure spécifique :

- **Prendre rendez-vous sur internet, à l'adresse suivante : montpellier3m.fr/villebelle**

- **Les 3 déchèteries ouvertes à Montpellier :**

La Mosson : espace Mosson (8h-12h et de 14h-19h du lundi au samedi. Dimanche, 8h-12h30).

Les Cévennes : allée de la Martelle (9h-12h et 14h-19h du lundi au samedi. Dimanche, 9h-12h30).

Près d'Arènes : boulevard Fabre-Morlhon (9h-12h et 14h-19h, du lundi au samedi. Dimanche, 9h-12h30).

DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

Pour rappel, les propriétaires ont l'obligation de débroussailler leurs terrains en tout temps et hors période estivale à risque afin de prévenir le risque d'incendie.

Pourquoi débroussailler ?

C'est un acte civique responsable. Il constitue la meilleure protection contre le feu en ralentissant sa propagation. C'est aussi le meilleur moyen de protéger sa maison, ses biens et de faciliter l'accès des secours.

Qui est concerné ?

Près de 4 000 propriétaires ont reçu cet hiver un courrier de la Ville de Montpellier leur rappelant leur localisation en zone d'obligation légale et la surface à débroussailler.

Que faut-il couper et quand ?

Les broussailles, les sous-bois (buissons et arbustes), les végétaux morts, les hautes herbes, les branches basses des arbres et toutes les essences les plus inflammables. On peut couper les végétaux ligneux (arbustes et arbres) en période hivernale et les plantes herbacées au printemps. S'abstenir en été en raison du risque incendie.

montpellier.fr

© Frédéric Damerjii



L'accès à la déchèterie passe désormais par la prise d'un rendez-vous préalable sur internet.



5 tonnes de farine conditionnées pour compléter les colis d'aide alimentaire.



La farine a été produite par le Moulin de Sauret à Montpellier.

Aide alimentaire : 5 tonnes de farine distribuées

Afin de pallier le manque rencontré par plusieurs associations montpelliéraines d'aide alimentaire dans leur approvisionnement de farine, la Ville a poursuivi son accompagnement débuté depuis le début de la crise sanitaire.

5 tonnes de farine produites par le moulin de Sauret ont été conditionnées dans des paquets de 1 kg, par plusieurs agents de la Ville et bénévoles associatifs, au sein d'un local mis à disposition par le Marché d'Intérêt National de Montpellier. Les paquets de farine ont été transmis à la plateforme d'aide alimentaire, constituée par une douzaine d'asso-

ciations locales, sur le site du MIN. Ils ont ensuite été distribués à l'intérieur de colis alimentaires auprès de 1 000 personnes vivant dans des bidonvilles ou des squats, et à 3 000 personnes supplémentaires via un système de drive et de prise de rendez-vous.

Cette nouvelle initiative démontre, une nouvelle fois, la capacité de la Ville de Montpellier de mettre en œuvre des chaînes de production locale afin de répondre à la demande exprimée. Ici, celle-ci est appliquée dans le cadre alimentaire afin de donner accès aux personnes en situation précaire à une alimentation plus diversifiée.

Montpellier, ville n°1 où il fait bon vivre avec son chien

En avril, Montpellier s'est vu remettre le 1^{er} Prix du Palmarès des villes où il fait bon vivre avec son chien. Une place que la Ville atteint pour la 4^e fois sur les cinq ans d'existence de ce concours.

Montpellier compte 28 espaces canins sur son territoire pour permettre aux chiens d'évoluer en toute liberté. Des balades collectives d'éducation canine sont aussi proposées tous les jeudis matin, encadrées par un éducateur diplômé. Ou encore des rencontres autour du chien prennent place régulièrement au sein de plusieurs parcs à l'échelle de la Ville pour mieux connaître les différentes attitudes de son chien, comment adapter son comportement en fonction des situations, échanger avec les autres personnes présentes et connaître davantage la réglementation. Depuis la mi-mars, ces différents temps d'échanges ont, pour l'instant, été stoppés en raison de l'épidémie du Covid-19.

Violences conjugales : le Zonta Club mobilisé

Le Zonta Club Marie de Montpellier a fait don de 800 euros au Centre Elisabeth Bouissonnade de la Ville de Montpellier qui accueille des femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales. Ce geste de solidarité a permis la distribution de colis de première nécessité et d'hygiène à 38 femmes et leurs 41 enfants. Un don qui a contribué à améliorer le quotidien de ces familles.

Trois toiles pour le CHU

Louis-Philippe Vivien, artiste peintre et ancien élève des Beaux-Arts de Montpellier a été touché par l'investissement du personnel médical dans la pandémie. En réaction, il a fait don de trois de ses œuvres - « Où est l'accord majeur », « Cours-moi après que je t'attrape » et « Balle à blanc » - à l'hôpital Gui de Chauliac. « Je souhaite apporter un peu de réconfort à ceux qui risquent leur vie pour nous », a-t-il déclaré.



Télé adoption maintenue à la SPA

Malgré le déconfinement engagé à partir du 11 mai, la SPA a fait le choix de maintenir son système de télé adoption mis en place depuis quelques semaines. Pour toute demande d'adoption, il est nécessaire d'adresser un mail détaillé à site-spa-montpellier@gmail.com (en précisant chien ou chat), puis un responsable de la SPA prendra contact avec le demandeur. Pour rappel, l'accueil d'un animal à son domicile est un engagement sur le long terme et une décision à prendre en connaissance de cause afin que son épanouissement, au sein du foyer, se passe dans les meilleures conditions. spa-montpellier.org

Vie publique : un retour en douceur avec les précautions en vigueur

Depuis le 11 mai, Montpellier a engagé son déconfinement avec toute une série de mesures pour protéger les Montpelliéraines et Montpelliérains dans leur vie quotidienne, à l'heure du retour tant attendu sur l'espace public.

De nouvelles règles de sécurité s'imposent à tous dans nos déplacements afin d'assurer la distanciation physique voulue avec autrui. Dans les transports en commun comme sur les grands axes de transit, dans les squares, parcs et jardins, sur les places au cœur des quartiers, sur les marchés de plein air, dans les commerces de cœur de ville, la vie reprend un peu plus chaque jour. En parallèle, la distribution des masques conduite par la Ville de Montpellier se poursuit. Tour d'horizon des actions déployées à l'échelle de la cité.

EN CHIFFRES

1 million 

de masques en tissu lavables et réutilisables ont été distribués à tous les Montpelliérains, à raison de deux exemplaires pour chaque habitant. Une soixantaine de points de distribution ont été mis en place pour assurer cette distribution.

50 M€ 

d'aides économiques exceptionnelles mises en place pour les acteurs économiques du territoire. Dont 20 millions d'euros pour les entreprises et 30 millions d'euros pour les associations.



121 écoles

ont rouvert leurs portes (sur 126 établissements au total) pendant les premières semaines du **déconfinement**, avec des mesures sanitaires strictes afin que les enfants et le personnel puissent évoluer dans les meilleures conditions.



Philippe Saurel, maire de Montpellier, a participé à la remise de masques aux habitants à la Maison pour Tous Chopin, l'un des 60 points de distribution.

Tous protégés

Un million de masques alternatifs a été commandé par la Ville et la Métropole de Montpellier pour protéger les habitants. Une imposante logistique est mise en place à travers 66 points de distribution tout en veillant à la sécurité sanitaire.

La Ville et la Métropole de Montpellier procèdent depuis le déconfinement à une distribution massive et gratuite de masques pour protéger la population. Cette opération, qui se prolonge jusqu'à la fin du mois de juin, repose sur une logistique de grande ampleur qui a nécessité la mobilisation de 400 agents municipaux.

Pas moins de 66 points de distribution ont ainsi été implantés dans tous les quartiers de la ville (Maisons pour tous, Maison de la Démocratie, Hôtel de Ville, gymnases...) afin d'assurer à la fois une livraison de proximité et de limiter le nombre de personnes sur chaque point pour d'évidentes raisons sanitaires. En complément, toutes les communes de la Métropole organisent la distribution sur leur territoire.

Chaque habitant de Montpellier (dès 5 ans) a ainsi été destinataire de deux masques lavables et réutilisables. « Dès que ce fut possible, nous avons initié localement la production de masques à

visières pour les personnels les plus exposés. Puis, le 11 avril, nous avons passé commande d'un million de masques alternatifs afin de pouvoir les distribuer gratuitement à la population. Sans attendre l'éventuelle dotation de l'État, responsable de la santé publique, nous nous sommes adressés à trois entreprises locales, Résilience, Masquelier et Escassut », a rappelé Philippe Saurel, maire de la Ville de Montpellier, dans un courrier adressé dans chaque foyer métropolitain.

Une priorité : la santé

Le déconfinement s'accompagne aujourd'hui de nouvelles habitudes de vie pour se protéger et protéger les autres du Covid-19 où le port du masque est venu rejoindre les mesures existantes comme les gestes barrières, le lavage régulier des mains et les distances à respecter. « Si nous avons pris le temps qu'il fallait avec cette commande de masques, ajoute Philippe Saurel, c'est

parce que nous voulions nous assurer que les masques portaient bien les normes qualité nationales de l'AFNOR et de la DGE (direction générale des entreprises). Notre priorité a toujours été la santé des Montpelliérains. »

Chaque habitant devra déclarer le nombre de personnes présentes dans son foyer lors de la prise de rendez-vous. Mais les enfants de moins de 5 ans ne bénéficieront pas de masques car le port n'est pas recommandé pour eux.

2,8 M€

C'est le coût de la commande d'un million de masques alternatifs, dont la distribution a mobilisé 400 agents municipaux sur le terrain.



Près de 400 agents municipaux ont été concernés par l'imposante logistique autour des masques, du conditionnement jusqu'à la distribution.

© Frédéric Damerdji

REVUE DE DÉTAIL DES COMMANDES

12 700

ce sont les masques chirurgicaux qui ont été fournis par la ville jumelle de Chengdu. Dont 11 000 masques chirurgicaux et 1 700 de type FFP2. Une partie de ces dotations a été utilisée dans les EHPAD.

50 000

masques chirurgicaux achetés en Chine par l'intermédiaire du chef d'entreprise montpelliérain Pierre Mestre. Ils ont intégré un dispositif d'ensemble mais sont principalement destinés aux agents municipaux des crèches et des écoles.

10 800

c'est le nombre de visières de protection, fabriquées localement à partir d'imprimantes 3D par la société Rupture Tech consulting, installée dans le village d'entreprises artisanales et de services (VEAS) Hannibal à Cournonsec. Elles ont été mises à la disposition des 31 maires de la Métropole. Elles ont profité notamment aux policiers et agents municipaux et aux commerçants (2 par boutique). 10 000 nouvelles unités seront distribuées au cours des prochaines semaines.

10 000

masques FFP2 réservés aux chirurgiens dentistes locaux (à raison de 15 exemplaires par professionnel de santé) qui ont rouvert leurs cabinets dès le 11 mai.

60 000

lots de masques pour enfants, destinés pour moitié aux enfants des écoles.

LES BONNES PRATIQUES

- Se laver les mains avant de mettre un masque mais aussi avant et après l'avoir enlevé.
- L'appliquer en recouvrant nez et bouche et l'ajuster au mieux sur son visage et vérifier l'absence de jets d'air dans les yeux.
- Une fois porté, le masque ne doit pas être touché.
- Après un repas, le masque doit être changé.
- On retire le masque par l'arrière avec les élastiques.
- Laver le masque réutilisable, à une température de 60°C et pendant 30 minutes.



COMMENT RÉCUPÉRER SES MASQUES ?

1. Choisir le lieu le plus proche du domicile et prendre rendez-vous en vous connectant sur montpellier.fr/masques
2. Contacter le numéro vert 0800 73 21 70 (appel gratuit, ligne dédiée pour la distribution de masques).
3. Demander par téléphone le portage à domicile (pour les personnes fragilisées et à risques).
4. Faire une procuration en demandant à un proche de retirer les masques pour vous (en utilisant le coupon-réponse joint au courrier).

Un numéro vert (0 800 732 170, appel gratuit) est aussi mis en place afin que les personnes fragiles puissent effectuer leur réservation par téléphone ou demander le portage à domicile.

Rentrée sous contrôle dans les écoles

À la demande de l'État, la Ville de Montpellier a assuré la reprise des cours dans les écoles pour les familles qui le souhaitaient. Une « rentrée » un peu particulière qui s'est faite dans le strict respect des règles de sécurité fixées par le ministère de l'Éducation nationale.



© Frédéric Damerjji

Reprise des cours le jeudi 14 mai à l'école élémentaire Georges Simenon, en présence de Philippe Saurel, maire de Montpellier, de Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault et de Sophie Béjean, rectrice de l'académie de Montpellier.

Lavage régulier des mains, horaires d'accueil et de récréation échelonnés, distanciation sociale, intervention renforcée des agents d'entretien... Les quelque 1 210 élèves (sur 22 000) qui ont accompli leur rentrée dans 114 écoles de la ville (sur 126 établissements) ont découvert un paysage bien différent de celui qu'ils avaient laissés avant le début du confinement. Le maître ou la maîtresse portant un masque, leurs bureaux séparés de celui de leurs camarades, et un bureau renversé posé en guise de barrière. Entre le 25 et le 28 mai, 7 nouvelles écoles, remplissant les conditions sanitaires nécessaires, ont rouvert leurs portes.

Respect des règles sanitaires

L'enjeu de cette reprise était de réinstaurer les enfants dans une relation

pédagogique de qualité et de confiance et d'assurer un suivi individuel pour tous les élèves. La journée de chaque écolier montpellierain est organisée de la manière suivante : de 8h30 à 12h temps scolaire, de 12h à 14h restauration scolaire, de 14h à 16h30 temps scolaire et de 16h30 à 17h30 accueil du soir. « La réouverture progressive des écoles est un moyen de rompre l'isolement des enfants que la période de confinement a pu créer, explique Philippe Saurel, maire de Montpellier. Néanmoins, notre priorité est de garantir à toutes les familles des conditions de sécurité sanitaires optimales. » En réponse à une demande des directeurs d'école, la Ville de Montpellier a également commandé 126 thermomètres frontaux sans contact, pour prendre la température des élèves en cas de suspicion.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

L'entreprise ONET, spécialisée dans les locaux hospitaliers, employée notamment par le CHU de Montpellier est intervenue dès le 4 mai pour le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des écoles de la Ville. Elle intervient selon un procédé de fumigation avec un produit virucide. L'ensemble des mobiliers, points de contact et accessoires ont été nettoyés avec le même type de produit, avec un certificat de nettoyage et de désinfection délivré par l'entreprise pour chaque école. En complément, les agents municipaux des écoles ont pour mission d'effectuer un nettoyage approfondi et continu des locaux au quotidien.

Cantine gratuite



Au regard des contraintes liées aux respects des gestes barrières, l'offre de repas proposée aux enfants a été simplifiée. Des repas froids individuels ont été distribués par la cuisine centrale. Ils font l'objet d'une attention particulière et garantissent l'équilibre nutritionnel recommandé. Ils sont constitués pour partie de produits de proximité, permettant ainsi de poursuivre la politique alimentaire durable en place dans les établissements. En raison de cette offre de restauration simplifiée, la Ville de Montpellier a décidé de rendre gratuit le prix du repas jusqu'au 1^{er} juillet. Coût estimé : 300 000 euros.

Équipements publics : retour progressif à la normale

La vie culturelle reprend ses marques dans les établissements publics.
La plupart des expositions sont prolongées et les médiathèques ont testé
des dispositifs innovants en attendant le service de prêts par guichets.

Réouverture étalée des musées en juin

Les lieux d'art et d'exposition de la Ville rouvrent progressivement leur accès au public, avec des mesures strictes de protection et de prévention. Plusieurs expositions, programmées avant la période de confinement, sont prolongées. Les grandes expositions de l'été sont reportées à septembre.

Musée Fabre : l'exposition *Jean Ranc, un Montpelliérain à la cour des roi* est visible jusqu'au 28 juin.

MO.CO. Hôtel des collections : *Mecarō. L'Amazonie dans la collection Petitgas* est à découvrir jusqu'au 20 septembre.

Pavillon populaire : *Jean-Philippe Charbonnier, raconter l'autre et l'ailleurs 1944-1983* joue les prolongations jusqu'au 30 août.

MO.CO. La Panacée : *Permafrost, les formes du désastre* (jusqu'au 30 août).

Espace Saint-Ravy : exposition du collectif *Machahou* (du 6 au 28 juin).

Salle Dominique Bagouet : l'exposition autour de la peintre montpelliéraine Colette Richarme ouvrira début juillet.



© Christophe Ruiz

L'exposition consacrée à Jean Ranc au musée Fabre est prolongée jusqu'au 28 juin.

Médiathèques : vers une réservation en ligne et des retraits en guichet

En attendant la reprise normale de ses activités, le réseau des médiathèques de la Métropole poursuit son principe d'abonnement gratuit. Un dispositif salué par 2 300 nouvelles inscriptions depuis le 25 mars. Avec, dès les premiers jours du confinement, un investissement renforcé de l'offre numérique (presse, films, livres, tutoriaux...). Et plusieurs dispositifs innovants, comme les rencontres littéraires via YouTube ou les recommandations des libraires, proposant sur la page Facebook du réseau, de découvrir jeux, livres, musiques et ressources pour adultes et jeune public. Dès que possible, un service de prêts et retours de documents par guichets sera mis en place dans six médiathèques du réseau (dont 2 sur Montpellier – Émile Zola (Antigone) et Jean-Jacques Rousseau (Mosson) – et 4 en Métropole) avec possibilité de réserver les documents en ligne. mediatheques.montpellier3m.fr

LE RETRAIT DES DOCUMENTS D'IDENTITÉ DE NOUVEAU POSSIBLE

Depuis fin mai, les Montpelliérains qui avaient réalisé, avant le confinement, des demandes de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport) peuvent venir les récupérer sur rendez-vous. Deux étapes sont à suivre :

- prendre rendez-vous en ligne sur montpellier.fr
- récupérer le document d'identité à l'Hôtel de Ville uniquement, en respectant le jour et l'heure du rendez-vous.



Yvette fête son centenaire à l'EHPAD Michel Bélorgeot en compagnie de deux de ses proches, grâce au cadre sanitaire strict mis en place.

Maintenir le lien social

Après une période de confinement éprouvante pour tous, le CCAS de la Ville de Montpellier continue de soutenir et d'accompagner les plus fragiles au travers de ses dispositifs habituels. Les 7 EHPAD de la Ville poursuivent leur fonctionnement avec les contraintes sanitaires qui s'imposent, tout en veillant à préserver le lien entre les résidents et leurs proches.

Depuis le 20 avril, les visites des familles ont repris dans les 7 EHPAD de la Ville de Montpellier, au plus grand bonheur des résidents. Toutefois, ces moments de retrouvailles et d'échanges précieux doivent composer avec des mesures sanitaires strictes. Les visites ont lieu à l'extérieur des locaux. Le rendez-vous avec la famille est planifié en amont et celui-ci est limité à 30 minutes. Deux personnes majeures maximum sont autorisées à y participer. Plusieurs règles sont appliquées tout au long de la visite : le port d'un masque (non fourni) ou d'une visière (fournie par l'EHPAD) est obligatoire, comme le lavage des mains, la prise de température préalable, le respect de la distanciation physique. Il est strictement interdit d'échanger des objets. L'objectif est de limiter les risques de trans-

mission du Covid-19 en prenant les précautions adaptées.

Concerts, lotos, animations

Afin d'égayer le quotidien des résidents, différentes activités étaient régulièrement organisées pendant toute la durée du confinement. Elles se poursuivent depuis le 11 mai avec toutes les précautions nécessaires. Les aînés profitent ainsi de concerts en extérieur, participent à des « lotos couloirs », s'adonnent à des temps de lecture, ou encore, bénéficient de l'intervention d'associations par Skype, comme Les blouses roses. Chaque résident a également la possibilité de conserver le lien avec ses proches, en dehors des temps de visites, grâce à des tablettes numériques mises à leur disposition facilitant les échanges à distance.

ET AUSSI...

CCAS

L'accueil physique au siège du CCAS à Port-Marianne et dans son antenne à La Mosson sont restés fermés. En cas de besoin, une permanence téléphonique est assurée afin d'orienter au mieux les usagers : 04 99 52 77 00 (siège) et 04 67 40 72 72 (Mosson)

Lutte contre les violences

L'accueil téléphonique pour les femmes victimes de violences est maintenu. 04 67 58 07 03

Centre d'expérimentations et d'innovation sociale (CEIS)

Certaines activités sont poursuivies à distance, notamment celles liées à la plateforme santé (suivi particulier par téléphone pour les personnes bénéficiaires du RSA), à la plateforme budgétaire (micro-crédit, conseils...) ainsi que les formations aux outils numériques. 04 99 52 85 31

Pratique sportive : plus facile en solo

Si l'accès aux gymnases et piscines est toujours contrarié par l'impossibilité de la pratique des sports en salle, le jogging a repris ses droits sur les rives du Lez. L'ouverture des parcs et jardins s'effectue au fur et à mesure de leur remise en état.

Pendant le confinement, du côté des sports collectifs ou de contact, la plupart des clubs professionnels et amateurs ont appris que la fin de saison n'aurait pas lieu et que la pratique en compétition était renvoyée, de fait, à la rentrée de septembre en raison de la crise sanitaire.

En revanche, le jogging sur les rives du Lez, suspendu pendant de longues semaines, a retrouvé une belle activité printanière dès le 11 mai, même s'il convient de prendre en compte une distanciation physique lorsque l'on court.

Concernant la pratique sportive de loisir, le retour à la normale se fera progressivement et dépendra pour partie de la réouverture des équipements. Lors du déconfinement, les piscines de la Métropole étaient

toujours fermées et ce jusqu'à nouvel ordre car elles sont concernées par l'interdiction de pratique du sport en salle. Le parc zoologique de Lunaret et Planet Ocean à Odysseum ont également gardé leurs portes closes.

Gymnases fermés

Concernant les gymnases, la réouverture pour leur utilisation habituelle n'était pas possible dans l'immédiat en raison de l'inter-

diction de la pratique des sports collectifs. Les gymnases Emmanuel Gambardella, des Arts et Georges Busnel ont accueilli des personnes sans domicile fixe pendant le confinement (l'accueil a même été maintenu plus longtemps pour l'équipement des Prés d'Arènes). D'autres gymnases ont depuis été mobilisés comme points de conditionnement ou de distribution lors de la distribution des masques à la population.

RÉOUVERTURE DIFFÉRENCIÉE DES PARCS ET JARDINS



Pour les parcs et jardins, tous ne sont pas logés à la même enseigne. Ceux qui sont fermés par une grille n'ont pas rouvert le jour du déconfinement mais plutôt au fur et à mesure de leur remise en état. Ce devait par exemple être le cas des Jardins du Peyrou. Dès la fin du mois de mai, la majeure partie d'entre eux avait néanmoins retrouvé leur configuration initiale, à l'instar du parc Méric. Si l'accès aux aires de jeu pour enfants demeure fermé pour des raisons de sécurité, les squares implantés dans chaque quartier et sans fermetures physiques ont à nouveau accueilli du public dès le 11 mai.



© Christophe Ruiz

Après-midi ensoleillée au parc Rimbaud, fréquenté par quelques promeneurs et des familles.

La vie économique reprend son cours

Même si le retour à la vie d'avant semble exclu dans l'immédiat, le redémarrage de l'activité des commerces, halles et marchés ainsi que dans les entreprises s'organise par étapes. Une reprise soutenue activement par la Ville et la Métropole de Montpellier par des aides en faveur des acteurs économiques et la mise en place de mesures pour préserver la santé de tous.

Créer une nouvelle impulsion

Durant cette période inédite, des mesures fortes ont été prises par la Ville et la Métropole pour permettre aux acteurs du développement de passer le cap : 50 millions d'euros d'aides aux acteurs économiques et 420 millions d'euros de travaux engagés en 2020 au titre de la commande publique. Des actions engagées de manière collaborative, avec les acteurs économiques locaux, le renforcement et la mise en place de mesures exceptionnelles afin de limiter l'impact de la crise. Avec la santé, la vitalité économique est l'autre axe prioritaire sur lesquels ont été mobilisés l'action des services de la Ville et de la Métropole depuis le début de la crise sanitaire.

Aides prolongées en mai

L'urgence a consisté à soulager la trésorerie des entreprises et, au fil des semaines, à créer les conditions du redémarrage de l'économie. Ainsi, la Ville et la Métropole ont mis en place, en complément des dispositifs gouvernementaux et régionaux, un plan de soutien économique et un panel de mesures exceptionnelles d'un montant de 50 millions d'euros (voir p. 17) pour limiter l'impact de la crise. Il est composé de 30 millions d'euros pour soutenir le tissu associatif à l'année et de 20 millions d'euros au soutien de l'économie et de l'emploi. Prévues initialement pour les mois de mars et avril, ces mesures ont également été prolongées en mai.

1,3 milliard sur 2020-2022

Pour soutenir l'économie réelle et accompagner les hommes et les femmes qui portent le développement



Les aides économiques mises en place pendant la période de confinement ont été prolongées en mai.

de ce territoire, la Ville et la Métropole affichent 1,3 milliard d'euros d'investissements programmés pour la période 2020-2022.

Sur ce montant, 420 millions d'euros sont engagés dès cette année. Pour la Ville, il s'agit notamment de la mise en chantier de trois nouvelles écoles et du pôle éducatif du quartier Mosson, de la rénovation de deux Maisons pour tous

et de la création du quartier Beausoleil. Côté Métropole, cela concerne les réalisations de la ligne 5 et de l'extension de la ligne 1 de tramway, les travaux de la station d'épuration Maera, la rénovation du centre nautique Neptune, les pistes cyclables et le contournement Ouest de Montpellier. Tout cela, c'est du concret pour la reprise de l'activité au niveau local.

50 M€ D'AIDES POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Une série de mesures d'un montant de 50 millions d'euros, a été prise pour atténuer le manque à gagner important des entreprises et des commerçants touchés par le ralentissement de leurs activités en raison de la crise sanitaire. Pour soulager leurs trésoreries :

- **2 000 commerçants, producteurs et artisans sont exonérés des droits de terrasse et d'éta-lage.** Une décision reconductible.
- **200 entreprises (TPE, PME, start-up), hébergées dans le patrimoine communautaire, sont exonérées des loyers.** Une mesure reconductible également.
- **Les subventions aux associations sont reconduites.**
- **Les chantiers sont exonérés de la redevance d'occupation du domaine public.**
- **Le paiement de la taxe de séjour des hôteliers est reporté** au premier semestre 2020.
- La Ville et la Métropole s'engagent à **accélérer les délais de paiement de la commande publique** et à ne pas pénaliser les retards dans les livraisons de chantiers.

Toutes ces mesures fortes constituent un engagement auprès des acteurs économiques afin de défendre l'activité et l'emploi sur le territoire.

Les mesures sont destinées à soutenir les acteurs économiques et à défendre les emplois.



© Christophe Ruiz

10 000 visières offertes aux commerçants



Ces dernières semaines, Véronique Perez, adjointe au maire déléguée aux affaires économiques, au commerce et à l'artisanat, distribue gratuitement des visières de protection à tous les commerçants.

Les commerçants ont rouvert leurs portes en appliquant des mesures drastiques, pour assurer la protection de leur clientèle dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Avec le masque obligatoire, c'est désormais dans les yeux que s'affiche le sourire de bienvenue des commerçants adressé aux clients ! Des scènes auxquelles il va falloir s'habituer. File d'attente devant les magasins, affichage des consignes sanitaires des mesures barrières en devanture, fléchage des sens de circulation en entrée et en sortie, paiement par carte bancaire sans contact privilégié, gel hydroalcoolique à disposition, distanciation physique à respecter, nombre limité de clients à l'intérieur du magasin... Toutes les précautions sont prises pour assurer des achats sécurisés. Après les halles et marchés, la distribution de visières offertes par la Ville et la Métropole se poursuit dans les commerces, avec déjà plus de 10 000 visières distribuées.

Faire son marché, en toute sécurité

Les commerçants des marchés de plein air attendaient la reprise avec impatience. Les mesures de précaution qui encadrent leur retour permettent de rassurer et protéger autant la clientèle, qu'eux-mêmes. Ils sont contraints de les appliquer et la Ville de les faire respecter sous peine de fermeture du marché. Les étals ont ainsi été réorganisés pour permettre de les espacer afin d'assurer la distanciation nécessaire.

Le parcours des chalandes est maintenant jugulé. Chaque marché est entièrement clôturé, avec des barrières, avec une entrée et une sortie différenciées pour que les flux ne se croisent pas. Des agents de sécurité assurent le comptage, pour limiter le nombre de clients présents simultanément et imposent à l'entrée la friction des mains avec du gel hydroalcoolique. À l'intérieur, il faut également suivre

le sens de circulation et le marquage au sol, respecter la distance de 1,50 m entre les étals et le client, et entre les clients dans la file d'attente. Une mesure qui interdit au chaland de se servir seul. Ces précautions sont les mêmes que celles imposées aux quatre halles (Laisac, Castellane, des Quatre Saisons et Jacques Cœur), qui sont restées ouvertes pendant les deux mois de confinement, sur dérogation après demande acceptée par la Préfecture, pour permettre aux Montpelliérains de continuer à s'approvisionner en produits frais.

100 000 euros par mois

Pour assurer la sécurité de tous les sites (location de barrières, recours à des sociétés de gardiennage, exonération des loyers pour les commerçants...), la Ville assume un coût de 100 000 euros par mois.

UNE RÉOUVERTURE PAR ÉTAPES

La totalité des marchés de la ville, équipés des mesures de sécurité, rouvrent progressivement depuis la fin du confinement, le 11 mai dernier. Tous seront réinstallés d'ici fin juin, pour accueillir la clientèle, du mardi au samedi.

Liste des marchés rouverts début juin :

- **Mardi** : Beaux-Arts, Plan Cabanes, Tastavin, Arceaux, marché aux plants de la Mosson, Comédie.
- **Mercredi** : Albert-1^{er}, Celleneuve, Malbosq, Antigone, Comédie.
- **Jedi** : Petit Bard, Port Marianne, Saint-Martin, Tastavin, Comédie.
- **Vendredi** : Albert-1^{er}, Beaux-Arts, Plan Cabanes, Plan des 4 Seigneurs, marché aux plants de Arceaux, Comédie.
- **Samedi** : Beaux-Arts, Plan Cabanes, Plan des 4 Seigneurs, Tastavin, Arceaux, Comédie.



© Christophe Ruiz

Les halles Laisac sont restées ouvertes pendant le confinement avec une organisation adaptée.



© Frédéric Damerjii

Depuis le 11 mai, une réouverture progressive des marchés est engagée, comme ici au marché de Tastavin, avec toutes les précautions en vigueur.



Une signalétique dédiée est installée dans les rames afin de faire respecter la distanciation physique entre les usagers.

Sécuriser les transports en commun

L'enjeu des mobilités est lui aussi central afin de continuer à protéger les Montpellierains tout en assurant la continuité de leurs déplacements. Depuis le 11 mai, de nouvelles règles sont en vigueur dans les transports en commun.

Des mesures sanitaires exceptionnelles sont désormais appliquées dans les bus et les tramways pour protéger davantage les usagers. La première d'entre elles est le port obligatoire d'un masque de protection. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans les rames de tram et dans les bus. Afin de ne plus avoir à appuyer sur les boutons, les portes du tramway s'ouvrent automatiquement. Une signalétique au sol (aux arrêts et dans les véhicules) dessine des files d'attente sur les quais et dans les rames pour indiquer les distances à respecter entre voyageurs. Ces distanciations sont surveillées par une équipe de prévention de 40 agents aux arrêts les plus fréquentés du réseau. Ils gèrent le flux et expliquent les mesures aux usagers.

Dans chaque bus et tramway, des autocollants sont imposés sur un siège sur deux afin d'interdire de s'asseoir dessus. Les conducteurs demeurent isolés des voyageurs. La désinfection du matériel (notamment les barres de maintien) est renforcée, à raison de trois fois par

jour pour les tramways et deux fois par jour dans les bus.

Trafic assuré à 85 %

Si la gratuité des transports a pris fin le 11 mai, le trafic a repris à un rythme plus soutenu (85 % de l'offre habituelle) : les tramways passent toutes les cinq minutes sur la ligne 1, toutes les sept minutes sur la ligne 2 et toutes les quinze minutes aux extrémités (Sabines / Saint-Jean de Védas et Notre-Dame de Sablassou / Jacou). Sur les lignes de bus 6 et 7, les plus fréquentées du réseau, il faut compter un bus toutes les 12 minutes environ. Sur les lignes périurbaines, 100 % de l'offre habituelle est disponible.

Pour tout achat de titre de transport ou abonnement, il est conseillé de privilégier l'espace mobilité en ligne tam-voyages.com et l'application M'Ticket. Les espaces mobilités TaM (Mosson et Ferry) sont ouverts, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous (en ligne et 24h/24 sur tam-voyages.com ou par téléphone au 04 67 22 87 87).



Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont disponibles dans les tramways et les bus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Le service VéloMagg est à nouveau disponible.** 400 véloMagg, répartis dans 57 vélostations, sont opérationnels pour toute la population, avec 2 heures gratuites. L'accès au service se fait via l'application M'Ticket.
- **Le stationnement sur la voie publique est redevenu payant** depuis le 11 mai. Il était gratuit depuis le 20 mars et durant toute la période de confinement.



© 3mtkd

Les bénévoles du 3MTKD mobilisés face au Covid-19.

Champions au grand cœur

Dans le sillon tracé par la Ville de Montpellier, de nombreuses associations se sont distinguées par leur forte implication pendant la période de confinement. Notamment le Montpellier Méditerranée Métropole Taekwondo, qui a déployé d'importants moyens humains pour subvenir aux besoins des plus démunis.

Le Montpellier Méditerranée Métropole Taekwondo (3MTKD) est un club sportif très implanté dans les quartiers populaires de la Ville de Montpellier : La Mosson, les Hauts-de-Massane, Val de Croze, Paul Valéry et Malbosc. Outre le volet sportif, ce club mène déjà tout au long de l'année des missions d'accompagnement scolaire et d'animations dans les Maisons pour tous. « *Fidèle à nos engagements, le 3MTKD n'a pas pour projet de rester spectateur devant cette*

crise sanitaire sans précédent, explique Karim Bellahcene, président du club. *C'est pour cette raison que nous avons décliné 18 actions auprès des familles et des publics les plus fragiles, pendant le confinement.* »

Lutter contre la précarité

Mise en place d'un service d'impression pour les attestations de sortie et les devoirs des enfants, mise à disposition d'ordinateurs pour les familles n'en disposant pas à domi-

cile, création d'un Pass'activités à faire à la maison, don de fournitures scolaires... Les actions se sont déclinées sous une multitude de formes. Fort d'une trentaine de bénévoles, le club s'est également mobilisé pour livrer gratuitement des colis alimentaires aux familles précaires en partenariat avec des associations d'aide alimentaire. Le 9 mai, 500 colis ont par exemple été distribués aux étudiants à Agropolis.

Le 3MTKD est intervenu dans les sites d'hébergement d'urgence, mis en place par la Ville de Montpellier, pour les personnes sans-abri. « *Des éducateurs sportifs du club leur ont proposé des activités et nous avons créé du lien avec ces personnes. Elles se sont senties humanisées, certaines ont retrouvé la motivation* », raconte Sébastien Gomez, psychologue clinicien spécialisé dans le milieu du sport et bénévole au sein de 3MTKD. Une dynamique que le club n'est pas prêt de stopper de sitôt !

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE EN LIGNE

Pour lutter contre le décrochage scolaire pendant le confinement et la crise sanitaire, le 3MTKD a lancé « Réussir en ligne ». Ce dispositif a permis à une centaine d'élèves, du primaire au lycée, de bénéficier d'une aide scolaire gratuite en visio-conférence. « *Ce programme est très efficace sur le plan pédagogique et permet d'accompagner les élèves en difficulté* », confie Sacha, étudiant à Montpellier Business School et bénévole. Un investissement qui porte ses fruits pour Brahim, élève de 5^e : « *Grâce à Sacha, je comprends mieux. Il m'aide dans certaines matières où j'ai des difficultés, comme les maths* ».

Les enfants de soignants sur les bancs de l'école

Face à la pandémie de coronavirus, les établissements scolaires de la Ville se sont organisés pour accueillir gratuitement les enfants des personnels soignants. Un geste de solidarité exemplaire afin de contribuer à la continuité des activités dans le domaine médical.

Alors que leurs parents étaient sur le front pour soigner les malades du coronavirus, leurs enfants étaient accueillis dans plusieurs établissements scolaires, aménagés spécialement à cet effet. De quoi permettre ainsi à leurs parents, principalement des professionnels de santé ou du secteur médico-social, de se rendre au travail l'esprit serein. Pendant les vacances scolaires, une vingtaine d'agents des écoles ont été ainsi mobilisés pour accueillir tous les jours de la semaine, une

trentaine d'enfants répartis sur différents sites.

4 sites ouverts

L'accueil sur le temps scolaire, encadré par les enseignants, s'est effectué selon le respect des normes de 2 adultes pour 5 enfants en maternelle et de 2 adultes pour 10 enfants en école élémentaire. Avec la constitution de petits groupes pour éviter les rassemblements. Venus de tous les quartiers de Montpellier, les enfants ont été accueillis dans

quatre groupes scolaires⁽¹⁾ ouverts sur la ville en fonction de la proximité géographique du domicile familial ou du lieu de travail. De la petite section de maternelle au CM2, les enfants, âgés de 3 à 11 ans, étaient répartis dans deux ou trois salles des écoles, au regard des effectifs. Sur le temps scolaire, les enseignants ont pu leur proposer des activités pédagogiques. Alors que le temps périscolaire, les mercredis et pendant les vacances, activités manuelles, jeux de société et jeux en extérieur étaient au programme.

Cours et distanciation pendant le confinement pour les enfants de soignants, à l'école élémentaire Savary.



Les crèches mobilisées

Pendant toute la période du confinement, trois crèches ont permis également l'accueil d'une quinzaine d'enfants par semaine. Les relais d'assistantes maternelles ont assuré une permanence téléphonique avec près de 65 appels recensés chaque semaine.

⁽¹⁾ Brel/Signoret (Cité Mion), Senghor/Joyce (Mosson), Savary/Boucher (La Martelle), Daviler/Kergomard (Centre)

LE COIN DES TOUT-PETITS

Si l'accueil physique a été rendu possible dans plusieurs établissements de manière limitée, la Ville a pensé aux tout-petits restés à leur domicile en donnant des idées d'activités à leurs parents, pendant la période de confinement. C'est ainsi que « Le coin des tout-petits » a été mis en ligne. Destiné aux 0-3 ans, cet outil propose un programme spécial assuré par les professionnelles de la petite enfance de la Ville. Un service innovant qui a été plébiscité par les familles.

montpellier.fr/le-coin-des-tout-petits

LA VILLE VOUS RAPPELLE LES CONSIGNES

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



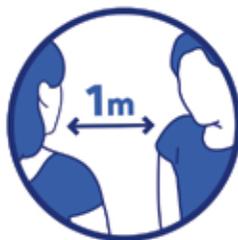
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

LA VILLE RÉSILIENTE !

Philippe Saurel, citoyens, divers gauche, écologistes

En cette période de crise sanitaire, les citoyens se sont recentrés sur l'essentiel : la famille, la santé et la sécurité.

Le monde a cessé de fonctionner comme nous le connaissions auparavant, certains s'aventurent à penser que « c'est un mal pour un bien », une remise en question « forcée » mais une remise en question salutaire pour notre société.

Un événement exceptionnel, un virus, qui nous a obligés à nous confiner pendant deux mois pour limiter la pandémie, puis une phase de déconfinement avec toute l'appréhension qu'elle crée chez chacun d'entre nous. Des « gestes barrières » qu'il a fallu s'approprier et qui sont devenus notre quotidien lorsqu'on est au travail, dans les transports, dans les commerces...

Cette crise sanitaire a montré les limites dans certains domaines, mais a également mis en exergue la solidarité des associations et des citoyens, le dévouement et l'engagement des soignants, des salariés de l'alimentaire et des transports...

Une autre façon de vivre s'est mise en place, nous nous sommes adaptés à cette vie contraignante mais avec l'espoir d'un retour à une « vie normale » dans les semaines et les mois à venir.

Le confinement a eu des effets indéniablement positifs puisque la pandémie a été circonscrite, même si nous ne sommes pas à l'abri d'une « nouvelle vague », les efforts conséquents des citoyens, mesures d'hygiène et distanciations physiques, ont limité la propagation du virus.

Toute l'économie a été impactée, la situation est complexe mais il faut relever tous ces défis. Après quelques attermoissements dans la gestion de la crise, c'est l'échelon de la commune qui a été retenu pour faire face aux difficultés rencontrées par les citoyens. Le couple « Maire/Préfet » a géré dans la proximité, en étant à l'écoute, tout en restant vigilant sur les règles de distanciation et les recommandations sanitaires.

Aujourd'hui, rien n'est réglé mais tout est mis en œuvre pour sécuriser les Montpelliérains.

Restons vigilants et prenons soin de nos proches !

OPPOSITION MUNICIPALE

LA VILLE DE MONTPELLIER DOIT PRENDRE L'INITIATIVE DE METTRE EN PLACE UNE RÉSERVE CITOYENNE !

Julie Frêche, présidente du groupe
« La gauche pour Montpellier »

Composée de volontaires et coordonnée par les services municipaux, les objectifs seraient multiples :

- Aide alimentaire et d'urgence : distribuer des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis.
- Garde exceptionnelle d'enfants : aider à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Lien avec les personnes fragiles isolées : participer à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées (personnes âgées, malades ou en situation de handicap).
- Solidarité de proximité : faire les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles.
- Fabrication et distribution d'équipements de protection grand public : participer à la confection d'équipements de protection grand public ou à leur distribution (ex : masques, etc).

La réserve citoyenne pourrait être accompagnée par le lancement d'une plateforme citoyenne de mise en relation et d'entraide afin de recenser des offres de services et de besoins des particuliers. Cet espace d'engagement sera ouvert à tous : simples citoyens, associations, structures d'accompagnement. Elle pourrait être mobilisée en période de crises sanitaires, de catastrophes naturelles et de risques majeurs.

Groupe Les Républicains-Centre-Société civile

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction avant le bouclage.

Audrey Lledo, Rassemblement National

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction avant le bouclage.

Anne Brissaud, Opposition, Centre Droit

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction avant le bouclage.

Djamel Boumaaz, NF

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction avant le bouclage.

LA VILLE ET LA MÉTROPOLE VOUS OFFRENT 2 MASQUES

DEPUIS LE 11 MAI
PRENEZ
RENDEZ-VOUS



www.montpellier.fr/masques

ou

Contactez le n° vert

 **N° Vert** 0 800 73 21 70

(appel gratuit, ligne dédiée pour la distribution de masques)

PHILIPPE SAUREL
MAIRE DE MONTPELLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE


montpellier
méditerranée
métropole


M
Montpellier